

## La finance responsable : de quoi parle-t-on ?

C'est un ensemble de pratiques de placement et d'investissement qui visent à :

1. Intégrer des critères extra-financiers aux critères financiers "conventionnels" dans le processus décisionnel
  - Ex.: critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
  - L'association *Principes pour l'investissement responsable* (PRI) regroupe des gestionnaires d'actifs autour de principes partagés, notamment de type ESG.

1

## La finance responsable : de quoi parle-t-on ?

C'est un ensemble de pratiques de placement et d'investissement qui visent à :

2. Développer une offre de financement axée sur des missions d'intérêt général
  - Ex. développement économique du Québec, développement régional, financement de coopératives
  - Les fonds de travailleurs au Québec et la Caisse de dépôt et placement sont des gestionnaires d'épargne-retraite de cet ordre

→ *Redéfinir les relations entre finance, économie et société*

2

## Le cas des changements climatiques

- Depuis les années 2000, les conventions internationales visant à faire décroître les émissions globales de GES se sont succédé
  - Les experts affirment que les changements climatiques auront des impacts majeurs sur les économies, lesquels vont vraisemblablement affecter les portefeuilles des caisses de retraite
- Un mouvement de désinvestissement des énergies fossiles a été amorcé par des caisses de retraite et leurs gestionnaires

→ *Élargir les critères conventionnels : miser sur durabilité et long terme*

3

## La FR et la responsabilité fiduciaire

- La *Loi RCR* indique que l'administrateur du régime, composé des membres du comité de retraite, assume une responsabilité fiduciaire.
- Le fiduciaire doit gérer les actifs confiés selon une éthique et un cadre stricts :
  - doit agir dans l'intérêt exclusif des déposants
  - comme le ferait en pareilles circonstances une personne prudente, utilisant toutes les informations et compétences professionnelles qu'elle possède.

→ *Concilier les cadres existants avec la finance responsable*

4